

des mesures comme celles qui ont été prises l'an dernier, coïncidant avec les calomnies les plus grossières et les moins fondées, lancées par les journaux ministériels contre l'honorable monsieur qui était ministre de l'intérieur dans la précédente administration.

Au sujet du chemin de fer Intercolonial, je ne suis pas prêt à discuter les informations particulières et les chiffres de l'honorable député d'Halifax, mais je prouverai, en temps et lieu, que ses assertions sont tout à fait inexactes. On pourra démontrer que la ligne est administrée avec plus d'économie, seulement quand nous aurons un relevé précis du matériel roulant, du nombre des locomotives activement employées, de celles qui ont été construites depuis que le ministre actuel est entré en fonctions, de l'état dans lequel se trouvent actuellement ces locomotives, du nombre de chars et des différentes sortes de marchandises expédiées et de l'état dans lequel on les a reçues à destination. On m'informe qu'une très-grande partie du matériel roulant est actuellement dans un état déplorable, et nul doute que, pendant la présente semaine, il y a eu nombre d'accidents aux wagons transportant des voyageurs, ainsi qu'aux locomotives et aux wagons de marchandises qui ont dû s'arrêter en route. Je suis persuadé que, pour obtenir un semblant d'économie, on a laissé le matériel se détériorer et que le chemin n'est pas dans l'état où l'honorable monsieur l'a trouvé. Comme ministre des travaux publics, j'ai eu, dans le temps, l'occasion d'étudier avec soin l'administration des chemins de fer, et je suis persuadé, comme tous les gérants de voies ferrées, que le premier devoir d'un surintendant de chemin de fer est de maintenir d'abord le chemin même, puis le matériel roulant en parfait état. Or, le chemin de fer Intercolonial était parfait sous ces deux rapports. A ma sortie de charge, il n'y avait pas une ligne mieux équipée sur le continent, pas de meilleure ligne sous tous les rapports, et, j'ose le dire, pas de ligne mieux administrée. Mais, comme je l'ai dit pendant la dernière session, si les honorables ministres avaient pu réaliser des économies en réduisant les salaires, sans nuire au bon fonctionnement du service, j'en serais enchanté. Je suis toujours du même avis à cet égard. J'ai été forcé de venir à faire ces observations par le procédé extraordinaire dont je me suis plaint,

M. MACKENZIE.

il y a un instant, et qui consiste à communiquer à un ou deux membres de cette Chambre des documents entachés de partialité et dont aucun autre représentant n'a eu connaissance.

J'en viens à l'état du commerce. Le discours du trône nous informe "que l'effet du tarif de la session dernière sur le développement des diverses industries du pays a été, en somme, très satisfaisant." Tout d'abord, j'ai à me plaindre qu'on ait inséré ce paragraphe dans le discours. La coutume est de rédiger le discours du trône de manière à ce qu'il n'engage personne, en sorte qu'aucun membre de la Chambre, si faible que soit la minorité qu'il représente, n'est engagé par les déclarations faites dans le discours du trône. Mais on nous demande de souscrire à cette déclaration qui n'est pas vraie, premier sujet de plainte ; il est impossible que nous nous engagions à reconnaître comme véritables des déclarations qui sont entièrement inexactes. Je crois, monsieur l'Orateur, que, sans l'abondante récolte dont le Canada a été favorisé durant la dernière saison et sans le déplorable fait que les récoltes ont été au-dessous de la moyenne en Angleterre et en Irlande, notre pays serait, cet hiver, dans l'état le plus pénible. On aurait vu une détresse sans précédent. Dans cette ville même, quel est, monsieur l'Orateur, l'état des affaires ? Presque partout, sur deux magasins il y en a un de vide, et, dans tous les quartiers, on aperçoit l'écriteau : "A louer," sur une foule de maisons. Les journaux ministériels admettent que la misère est grande dans la ville. Je sais que le même état de choses existe dans d'autres villes, et c'est en se rendant aux fourneaux économiques que le peuple se félicite d'avoir un gouvernement protectionniste. Mon honorable ami, le ministre des finances, va visiter les fabricants et les ouvriers dans quelques localités prospères, ou encore, aux réunions des sociétés de tempérance ; il pleure aussi amèrement que David à jamais pleuré, sur les misères qui existaient avant son entrée en charge, et se réjouit ensuite d'avoir rétabli la confiance en procurant de l'emploi à un plus grand nombre d'ouvriers. Or, j'affirme, monsieur l'Orateur, que le nombre des ouvriers employés n'a pas augmenté ; j'affirme que, dans le moment actuel, la détresse est beaucoup plus grande que quand l'ancienne administration a quitté